

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

JEUDI 9 JUIN 2022 – 9H30

PROCÈS-VERBAL

NB : Cette assemblée Générale s'est déroulée en présentiel et en visioconférence.

1) Mot d'accueil du Président, Jean Bouquot

Le Président Jean Bouquot accueille les Amis et les membres du Comité d'Administration présents à cette assemblée. Il remercie chaleureusement les Amis pour l'accueil qui a été réservé au lancement de la saison le 28 mars dernier, au cours duquel un nombre très important d'Amis a pris son abonnement pour les concerts de 2022-23.

Le Président indique que L'Association des Amis de la Philharmonie poursuit son développement ; celle-ci compte aujourd'hui **656 membres dont 551 cotisants**. Les prévisions prudentes qui avaient été imaginées ont été dépassées, avec notamment un taux de réadhésion de 75%. Toutefois, il alerte sur le fait que le rythme des adhésions connaît actuellement un certain ralentissement, en raison du décalage du lancement de saison (au mois de mai et septembre en 2021, au mois de mars en 2022 comme habituellement). Jean Bouquot appelle donc à rester vigilants sur ce point, en ayant à l'esprit l'objectif de 700 membres fixé pour la fin de l'année 2022. Il remercie une fois de plus les Amis, qui sont les meilleurs ambassadeurs de l'Association.

Le Président rappelle quelques dates et événements qui font l'actualité de l'Association :

- Au mois de mai dernier, une quinzaine d'Amis a pu finalement s'envoler pour le 3^{ème} Voyage des Amis, à la suite de deux années d'interruption en raison de la crise sanitaire. Après Hambourg et la Philharmonie de l'Elbe, et Amsterdam et le Concertgebouw, les Amis ont pu passer trois jours à Milan & Bergame, et assister à deux soirées exceptionnelles à la Scala : le ballet *Sylvia* et l'opéra *Un bal masqué* de Verdi. Ce voyage fut un véritable succès et l'appel à suggestions pour la destination du prochain, au printemps 2023, est ouvert.
- Le lendemain de l'Assemblée Générale, le 10 juin, se tiendra le dernier cocktail des Amis de la saison 2021/22 : de dernier aura lieu en avant-concert, à 19h30, au Bar 2 Ouest. A 20h30, l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, accompagné par le Chœur de l'Opéra national du Rhin et le Chœur Gulbenkian, interprétera Roméo et Juliette de Berlioz, sous la direction de John Nelson, avec la grande mezzo JoyceDiDonato.
- De nombreuses activités (répétitions générales, visite de l'exposition Hip-Hop avec son commissaire, visites hors les murs) continueront d'être proposées aux Amis au courant du mois de juin.
- Avec une échéance un peu plus lointaine, le cinquième Concert des Amis aura lieu le dimanche 23 octobre prochain à 16h00. De nombreuses candidatures, dont de nouveaux membres, ont été reçues.

- Précisions sur le déroulement de l'AG : les votes des résolutions ont déjà été soumis par mail et pris en compte jusqu'au mercredi 8 à minuit.
- 56 pouvoirs ont été reçus et 11 votes ont été transmis par les personnes connectées en visioconférence.

13

2) Préambule par Olivier Mantei

Le Directeur général de la Philharmonie commence par évoquer son projet Philharmonie 2025 : cette année marquera les 100 ans de Pierre Boulez, les 30 ans de la Cité de la musique et les 10 ans de la Philharmonie. Elle se rapprochera également de la fin de son premier mandat.

Olivier Mantei souligne l'émergence d'une nouvelle « ère » de la Philharmonie. Celle-ci aura fini ses derniers travaux, et peut désormais se projeter dans l'avenir et entamer sa transformation en véritable « lieu de vie » : en améliorant la qualité de ses espaces d'accueil, mais aussi de ses bars et restaurants, en multipliant les services proposés avant et après les concerts, en éclairant le bâtiment, ajustant ses accès et la signalisation...

Le Directeur général informe également les Amis de sa volonté de développer la production et la création de nouveaux spectacles. La Philharmonie ne se contentera plus d'accueillir des spectacles mais va désormais proposer son expertise et ses activités hors les murs.

Olivier Mantei évoque ensuite le contexte actuel dans le secteur culturel, qui n'est « *pas le meilleur* ». La fréquentation des salles de spectacle et de concerts se révèle fragile, voire catastrophique pour certains lieux. Néanmoins, il se montre rassurant sur la situation de la Philharmonie. Les chiffres sont loin d'être préoccupants, la Grande salle mobilise au moins 1 500 spectateurs par concert. Economiquement, l'établissement se montre également solide malgré les différents aléas. Il doit notamment cela aux annulations de certains artistes pour différentes raisons (Covid, Russie, santé...) qui viennent alléger la masse des dépenses et compenser les pertes de billetterie.

De plus, Olivier Mantei rappelle qu'une raison propre à la Philharmonie explique les soirées moins remplies de la période actuelle. En effet, le deuxième lancement de saison 2021/22, au mois de septembre 2021, qui couvre la période janvier-juin 2022, a mobilisé moins d'abonnés que d'ordinaire.

Enfin, un changement d'habitude, cette fois plus durable et donc plus préoccupant, est aujourd'hui à constater. Le Directeur général constate que le monde du travail post-Covid engendre des déplacements hors Paris et cause ainsi des difficultés à remplir les vendredis, samedis, dimanches, généralement très précieux pour la Philharmonie. Un léger choc économique est donc à préparer au regard de ces différents éléments.

Olivier Mantei conclut sur une note positive, distinguant une nouvelle fois la Philharmonie des autres lieux culturels, et notamment des salles de concerts et spectacles. La dynamique du lancement de saison 2022-23 a été excellente, deux à trois fois supérieure à la dynamique actuelle.

La saison 2023-24 promet un engouement important ; elle accueillera un nombre record de solistes et d'orchestres internationaux. Olivier Mantei rappelle que la Philharmonie tend à s'exporter, notamment via l'Orchestre de Paris, et à développer de nombreux partenariats qui œuvrent à son rayonnement ; en témoignent les orchestres de San Francisco et d'Amsterdam, avec qui l'établissement a développé de solides collaborations. Le projet de la Philharmonie est amené à s'étendre, et son budget est plus

13

important que d'autres salles de spectacle car il finance un projet pas seulement artistique mais aussi sociétal.

3) Prise de parole de Jean Bouquot et suite de l'Assemblée Générale

Jean Bouquot remercie, au nom de l'ensemble des Amis, la Direction de la Philharmonie et les équipes pour leur travail exceptionnel en cette période compliquée.

L'objet de l'Association des Amis de la Philharmonie est de soutenir la Philharmonie dans toutes ses dimensions (exigence artistique, soutien à la création, valorisation du patrimoine musical, rendre accessible la musique au plus grand nombre en particulier au jeune public) et de faire vivre une communauté cultivant l'esprit de convivialité et le partage à travers le soutien à la Philharmonie (faire vivre le concept d'« Amis » malgré la taille et en dépit des circonstances si particulières depuis mars 2020 : visites y compris hors les murs, concert des amis, cocktails, rencontres avec la direction, avantages de billetterie, etc.).

Jean Bouquot remercie l'équipe de l'Association, Anne Shifra Lévy-Grinbaum, Marianne Fresnel et Nina Tchernitchko. Sans oublier bien sûr Christophe Monin et Zoé Macêdo, soutiens au sein de la Direction du Mécénat de la Philharmonie.

1^{ère} résolution

Présentation de la synthèse du Rapport moral par Isabelle Jordan, Vice-Présidente de l'Association, et Guillaume Robigault, Secrétaire.

- En 2021 l'Association comptait 656 membres, soit 3% des abonnés de la Philharmonie
- L'Association comptait 551 membres cotisants, soit une croissance de 6,2% (+34 adhérents) par rapport à 2020.
- 18,9% des membres cotisants ont moins de 40 ans et bénéficient d'une adhésion « Jeunes Amis » à -50%.
- Les 105 membres restants sont membres de droit, ne payant pas de cotisation mais bénéficiant des avantages des Amis : donateurs des campagnes de mécénat participatif *Donnons pour Démon*, Grands Mécènes, donateurs via la Fondation Philharmonie de Paris. Ils représentent 16% des adhérents à l'Association
- Le taux de fidélité des Amis (Amis 2020 ayant renouvelé leur cotisation en 2021) s'élève à 75%, contre 80% l'année précédente, ce qui est principalement dû à la conjoncture et à son impact sur le lancement de saison.
- Plus de 50 événements ont été organisés en 2021 pour les Amis, sur place et au format numérique : visites des expositions temporaires, répétitions, rencontres avec les solistes et chefs d'orchestre, cocktails...
- Le 4^{ème} Concert des Amis a pu se tenir le 10 octobre dernier avec plus de 20 musiciens, devant 200 personnes et dans le plus strict respect des normes sanitaires en vigueur.



- Le 5^{ème} Concert des Amis aura lieu le 23 octobre prochain, avec de nombreux nouveaux musiciens et Amis.
- La collaboration poursuivie avec l'Orchestre de Paris a permis de proposer des avantages complémentaires, comme l'accès aux générales de l'Orchestre ainsi qu'à des places de dernière minute sur plusieurs de ses concerts.

Cf. [Rapport Moral 2021](#)

Point soumis au vote par Jean Bouquot – L'Assemblée générale approuve le **Rapport moral 2021**

96 pour, 0 abstention, 0 contre

2^{ème} résolution

Présentation du rapport financier par Jean Bouquot, Président

- Un compte de résultat excédentaire : des dépenses plus importantes, des recettes stables

Sur l'année 2021, le compte de résultat est excédentaire, avec un résultat d'exploitation positif de 29 000€, reporté sur les réserves de l'Association. Ce résultat est obtenu malgré certaines charges exceptionnelles. Pour rappel, en 2020 l'Association avait dégagé un excédent d'exploitation très important (78 000€).

Tout d'abord, l'Association a décidé de financer l'organisation de la Loterie pour Démon (17 000€). De plus, différents mouvements de personnel ont engendré une hausse ponctuelle de la masse salariale de 23 000€, et des charges sociales de 6 000€. Enfin, la Philharmonie ayant pu reprendre pleinement ses activités au cours de l'année 2021, les dépenses de réceptions ont augmenté de 3 000€.

Du côté des recettes, si les cotisations ont progressé de + 7 000€ par rapport à 2020, beaucoup d'adhésions ont été enregistrées au dernier trimestre 2021, en raison de la fermeture de la Philharmonie la première partie de l'année conjuguée au décalage du lancement de saison au mois de septembre. Ainsi, l'essentiel du montant de ces cotisations tardives est reporté sur l'année comptable 2022. Ceci implique un montant de produits constatés d'avance de – 10 000€, soit une baisse optique des recettes de 3 000€.

Les résultats sont donc comparables à ceux de l'année 2020, qui avaient atteints un niveau sans précédent. Pour rappel, les prévisions 2021 avaient été très prudentes (54 000€ de cotisations) tenant compte de l'incertitude du contexte sanitaire.

- L'état des cotisations et des dons reversés : une année stable

Au cours de l'année 2021, 551 donateurs ont adhéré à l'Association en payant leur cotisation et 105 personnes ont été membres de droit (donateurs de la campagne *Donnons pour Démon* ne payant pas de cotisation, donateurs à la Fondation Philharmonie de Paris, Grands Mécènes, Cercle Démon).

L'Association compte donc au total 656 membres (contre 630 en 2020), soit + 4%.

Le montant total des cotisations des membres a légèrement augmenté, s'élevant à 94 000€. Pour rappel, le montant des cotisations s'élevait en 2020 à 88 470€, ce qui correspond à une progression de + 6 %.

17

Notons que 205 276 € de dons sous forme de mécénat ont été redistribués en 2021 par l'Association à la Cité de la musique - Philharmonie de Paris (contre 218 k€ l'année précédente) :

- 130 100 € au titre des dons des Amis sur l'année 2021 (contre 131 940€ en 2020),
- 10 176 € de dons des Grands Mécènes collectés en 2021 (contre 20 550 € en 2020), en raison du retard d'un don, comptabilisé en 2022,
- 65 000 € au titre du programme *Prima La Musica* (contre 66 000€ en 2020).

Par ailleurs, un montant de 38 000€ provenant du résultat d'exploitation 2020 a fait l'objet d'une affectation vers le projet Démon (13 000€), la Philharmonie des enfants (20 000€) et le premier Concours international de lutherie (5 000€), votée lors de l'Assemblée générale de l'Association en mai 2021. S'ajoutent également 3 030€ de dons au projet Démon provenant du Concert des Amis 2021, ainsi qu'un don exceptionnel de 110 000 € de la Fondation Philharmonie de Paris, fléché vers la Philharmonie des enfants.

Enfin, l'Association a reversé au projet Démon l'intégralité des bénéfices de la Loterie solidaire qu'elle a organisée, pour un montant de 61 436€.

On atteint donc un total exceptionnel de 417 742€ reversés à la Philharmonie en 2021.

Cf. document « Rapport financier » plus détaillé

Point soumis au vote par Jean Bouquot - L'Assemblée générale approuve le Rapport financier 2021

96 pour, 0 abstention, 0 contre

3^{ème} résolution

Point soumis au vote par Jean-Bouquot

L'Assemblée générale approuve l'arrêté des comptes 2021 tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration et donne ainsi quitus pour leur gestion aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2021.

96 pour, 0 abstention, 0 contre

4^{ème} résolution : Affectation du résultat 2021

Jean Bouquot reprend la parole pour présenter la 4^{ème} résolution qui vise à affecter en partie le résultat d'exploitation au soutien des projets de la Philharmonie.

La Philharmonie de Paris recherche activement des fonds pour deux de ses grands projets :

- **Le projet Démon**, qui compte désormais 12 années derrière lui et va à atteindre les 60 orchestres d'enfants sur tout le territoire national, y compris en Outre-mer ; En plus de la création de nouveaux orchestres, Démon travaille aujourd'hui à développer l'autonomisation progressive des orchestres existants. Ces orchestres dits « avancés », dont les enfants ont déjà suivi un ou deux cycles Démon, est un moyen de renforcer l'appropriation du projet dans les territoires. Il permet également de déceler le potentiel de certains jeunes afin de les aiguiller vers des formations d'excellence, prémices d'une nouvelle dynamique pour Démon : former de jeunes musiciens issus de la diversité et renouveler la composition du monde musical.



- Le projet **Symfolia** : il s'agit d'un projet sur deux ans de création participative pour la démocratisation culturelle et la protection de l'environnement, dans le cadre des Olympiades culturelles 2024, en partenariat avec l'association Inspired by Kilian Mbappé, qui impliquera 10 000 jeunes des environs ;
- Par ailleurs, la **situation d'urgence actuelle en Ukraine** a conduit la Philharmonie à se mobiliser pour accueillir des musiciennes et leurs familles en France, afin qu'elles puissent être engagées en tant que remplaçantes ou supplémentaires au sein de l'Orchestre de Paris, des formations résidentes de la Philharmonie et d'autres phalanges françaises. Celles-ci sont logées à titre gracieux par des Amis de la Philharmonie et des membres du Cercle de l'Orchestre de Paris. Le Président les remercie chaleureusement. L'Association souhaite contribuer aux coûts qu'engendre leur accueil (transport, logement, cachets artistiques...).

Point soumis au vote par Jean Bouquot

L'Assemblée générale approuve l'**affectation du résultat 2021** comme suit :

- o 20 000 € au bénéfice du projet Démon ;
- o 25 000€ pour l'accueil en résidence de musiciennes ukrainiennes de l'Orchestre symphonique de Kiev ;
- o 12 000€ pour deux à trois bourses d'étude accordées à des chercheurs associés au Musée de la musique, financées à hauteur de 70% par l'Association et à 30% par le Musée ;
- o 30 000€ pour Symfolia, soit 10% du besoin de financement de ce projet, s'élevant à 300 000€ ;
- o 20 000 € en réserves qui permettront de faire face aux aléas de 2022 que la répartition des adhésions sur l'année 2021 ne manquera pas de provoquer (aléa sur les futurs renouvellements et risque d'une « année blanche » avec impact sur la trésorerie).

96 pour, 0 abstention, 0 contre

5^{ème} résolution

Prise de parole de Jean Bouquot

Le budget prévisionnel des dépenses 2022 (266 000€) est en légère hausse par rapport au réalisé 2021 (246 000€) :

- Les charges de personnel et charges sociales devraient retrouver un niveau plus proche des années précédentes, et baisser de 10 000€ ;
- Les réceptions devraient également retrouver un rythme similaire à l'avant-pandémie, et augmenter de 20 000€.
- D'autres frais (formations, missions) seront engagés, pour un montant de 10 000€.

Par ailleurs, le **Concert des Amis** sera reconduit en 2022 pour la cinquième année consécutive, avec un objectif d'équilibre budgétaire ; en 2021, il a généré un léger déficit d'exploitation (tout en permettant un don de 3 000€ à Démon).

Côté recettes, la **part de financement** accordé par la Philharmonie de Paris à l'Association est stable pour les années 2022 et 2023 à 180 000 €, suite à la signature de l'annexe 1 quater de la convention-cadre de coopération le 26 janvier 2022.

13

La part espérée des cotisations des membres (part de l'adhésion non déductible) passera à 90 880€ (pour rappel, 94 000 € de cotisations collectées en 2021). La provision de 15 000 € que nous avons proposé de mettre en réserve permettra en outre de faire face à d'éventuelles déceptions engendrées par le nouveau calendrier des adhésions et le non-renouvellement des personnes ayant adhéré pour bénéficier de places garanties pour les concerts de Mika (une quarantaine).

La part espérée de mécénat collecté et directement reversée est estimée à 256 500€ comprenant :

- Une part de mécénat individuel pour 176 500€:
 - o Programme Amis : 144 000€ (130 000€ en 2021);
 - o Coup de pouce à la Billetterie solidaire : 3 500€ ;
 - o Grands Mécènes : 25 000€ (10 000€ en 2021);
 - o Dons Démos à l'occasion du concert des Amis : 4 000€ (3 000€ en 2021);
- Une part de mécénat d'entreprise (*Prima La Musica*) pour 80 000€ (+20 k€ par rapport à 2021).

Point soumis au vote par Jean Bouquot - L'Assemblée générale approuve le **budget 2022**

96 pour, 0 abstention, 0 contre

6^{ème} résolution

Jean Ruscio, membre du Conseil d'Administration des Amis, voit son mandat arriver à échéance et le Conseil d'Administration souhaite le renouveler. Jean avait rejoint l'Association via l'adhésion de l'entreprise qu'il dirigeait au cercle d'entreprises de proximité *Prima La Musica*. Pendant son mandat, il a permis l'élargissement du Cercle à plusieurs entreprises nouvellement mécènes, dans le secteur de l'immobilier.

Point soumis au vote par Jean Bouquot - L'Assemblée générale approuve le **renouvellement du mandat d'administrateur de Jean Ruscio**

96 pour, 0 abstention, 0 contre

L'Assemblée Générale se termine par des questions de la part des Amis :

Question d'un membre : *En tant qu'Amis, nous sommes intéressés par les missions de la Philharmonie. L'intervention d'Olivier Mantei fut très intéressante. Quel est le rôle que l'Etat donne à la Philharmonie ? Comment les Amis peuvent s'associer à ces objectifs, quel est son rôle dans la transformation impulsée par la Direction générale ?*

R (Jean Bouquot, Président) : Le projet de Philharmonie tel que l'Etat l'a validé, et qu'il continue de soutenir fortement, n'est pas qu'un lieu de « consommation » musicale mais un projet social, éducatif, et de formation... à destination de tous les publics et des moins favorisés, des publics éloignés. Les Amis seront mobilisés sur l'ensemble des chantiers lancés par la Philharmonie et sa nouvelle direction générale. L'Association a toujours eu un rôle d'initiateur ; elle soutient constamment Démos, a soutenu la Philharmonie des Enfants à ses débuts et est une véritable caisse de résonance. Elle sera donc pleinement intégrée dans le projet Philharmonie 2025 et la direction générale est consciente de son rôle précurseur.

13

R (Christophe Monin, Directeur du Mécénat et du Développement) : Olivier Mantei va aujourd'hui présenter plus précisément son projet Philharmonie 2025 aux salariés de l'établissement. Nul doute qu'il le dévoilera dans le détail à l'ensemble de notre communauté à la rentrée prochaine. La nouvelle direction a bien dans l'idée de donner une place significative à l'Association des Amis pour justement accompagner ce projet, récolter des avis...

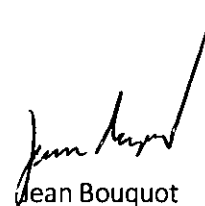
R (Isabelle Jordan, Vice-Présidente) : La question de l'articulation entre la Philharmonie et l'Association des Amis est une question que nous nous posons tout le temps. Nous avons réalisé que notre association était très utile dans l'amorçage. A chaque nouveau projet, le tout début est difficile à financer, nous sommes à ce moment précis un accélérateur et un facilitateur. A titre d'exemple, l'Association des Amis a été associée à la création de la Philharmonie des Enfants, dès sa préfiguration, en finançant les premiers salaires de son équipe.

Question d'un membre : Comment l'Association s'engage ou pourrait s'engager plus distinctement auprès des étudiants, et non des « Jeunes » dans l'ensemble ? Y-a-t-il des projets spécifiques pour les étudiants ?

R (Jean Bouquot, Président) : Nous avons bien ce souci en tête. Nous avons désormais un groupe de jeunes Amis (moins de 40 ans) qui se réunit régulièrement depuis le début de la saison pour travailler une nouvelle proposition. Nous réfléchissons à accroître l'attractivité au-delà des tarifs.

R (Anne-Shifra Lévy-Grinbaum, Responsable) : Notre service Groupes a des partenariats avec les Bureaux Des Arts de nombreuses universités pour réserver des places (pour les concerts et activités) et les revendre à des tarifs très préférentiels aux étudiants au cours de l'année. Nous avons aussi les Abonnements Jeunes jusqu'à 28 ans, et nous organisons maintenant des remises de diplômes de certaines Grandes Ecoles (ESSEC, SciencesPo...).

En conclusion, Jean Bouquot remercie tous les membres Amis présents à cette assemblée, en présentiel comme à distance, et rappelle combien il est important de ne pas relâcher le soutien de l'Association à la Philharmonie et de partager l'activité de l'Association autour de soi. Il donne rendez-vous aux Amis à la rentrée pour la saison 2022/23 avant de lever la séance.



Le Président